



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 AOÛT 2019

Procès-verbal de la séance extérieure des Membres du Conseil de la Ville de Beauceville tenue ce 21 août 2019 à 16h15 et à laquelle sont présents Monsieur le Maire François Veilleux, Messieurs les Conseillers Keven Boutin, Claude Mathieu, Mario Perron et Bernard Gendreau sous la présidence de S.H. le Maire.

**R-2019-08-6423: Soumissions pour l'émission d'obligations**

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts numéros 2001-84(2002-92, 2011-258, 2011-257, 2013-286, 2009-226, 2013-288, 2013-291, 2008-210, 2018-390, 2018-391 et 2018-394, la Ville de Beauceville souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

ATTENDU QUE la Ville de Beauceville a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 26 août 2019, au montant de 2 675 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu deux soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.

160 000 \$	1,90000 %	2020
164 000 \$	1,90000 %	2021
168 000 \$	1,90000 %	2022
172 000 \$	1,95000 %	2023
2 011 000 \$	2,00000 %	2024

Prix : 98,81700

Coût réel : 2,27427 %

2 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

160 000 \$	1,90000 %	2020
164 000 \$	1,90000 %	2021
168 000 \$	1,90000 %	2022
172 000 \$	1,95000 %	2023
2 011 000 \$	2,00000 %	2024

Prix : 98,79900

Coût réel : 2,27865 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC. est la plus avantageuse;

Il est proposé par monsieur Keven Boutin,  
Appuyé par monsieur Claude Mathieu\_ et résolu unanimement

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;





## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 AOÛT 2019 (suite)

QUE l'émission d'obligations au montant de 2 675 000 \$ de la Ville de Beauceville soit adjugée à la firme VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.;

QUE demande soit faite à ce(s) dernier(s) de mandater Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise la trésorière à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;

Que le maire et la trésorière soient autorisés à signer les obligations visées par la présente émission, soit une obligation par échéance.

#### **4- Période de questions**

Aucune question n'est posée.

#### **5- Tout autre sujet si le Conseil est au complet et y consent**

L'ordre du jour étant épuisé et que le conseil est incomplet aucun autre sujet n'est ajouté.

#### **R-2019-08-6424: Levée de l'assemblée**

Il est proposé par monsieur Mario Perron  
Et résolu à l'unanimité

QUE la séance soit levée

---

MADELEINE POULIN, Greffière

---

FRANÇOIS VEILLEUX, Maire

